
Une nouvelle aire de covoiturage à Tourville-la-Rivière

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Une nouvelle aire de covoiturage de 49 places a été inaugurée à Tourville-la-Rivière.

Vendredi 12 janvier, Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Maire de Rouen, et Julien Castres Saint-Martin, Directeur Infrastructures pour le groupe Sanef, ont inauguré l'aire de covoiturage à Tourville-la-Rivière. Cette nouvelle aire va rendre la pratique du covoiturage plus sûre et plus confortable et contribuera également à limiter le stationnement sauvage observé depuis plusieurs années à proximité. Ce projet est le fruit d'une collaboration riche entre le groupe Sanef et la Métropole, contractualisée lors de la signature d'une convention de partenariat le 28 juin 2023.

Idéalement située à proximité directe de l'A13 – sortie n°21 Tourville-la-Rivière - et de la grande zone commerciale, la nouvelle aire de covoiturage met à disposition un espace sécurisé de 49

places, dont une destinée aux personnes à mobilité réduite. Avec plusieurs services mis à disposition des utilisateurs, dont un espace entièrement clôturé, éclairé et dédié aux véhicules légers, une signalétique et un cheminement adaptés aux piétons, cette nouvelle aire répond totalement aux besoins d'usage des covoitureurs du secteur. Les travaux, débutés en juillet dernier, représentent un investissement de 459 200 € dont 274 400 € financés par le groupe Sanef et 184 800 € financés par la Métropole Rouen Normandie. Implanté dans le domaine public autoroutier concédé, ce nouveau site de covoiturage est, dès son ouverture, entretenu et exploité par le centre de service SAPN de Bourg-Achard.

Une aire de covoiturage respectueuse de l'environnement

Sur cette nouvelle aire de covoiturage, une attention particulière a été portée à l'environnement : l'éclairage public est alimenté par un système de panneaux solaires et les places de stationnement sont composées de pavés béton enherbés qui permettent la collecte des eaux de ruissellement et leur évacuation vers un nouveau bassin d'infiltration créé dans le cadre du projet.

Le groupe Sanef, en phase avec les nouveaux usages de mobilité

Le groupe Sanef adapte en permanence ses autoroutes pour continuer à apporter le meilleur service à ses clients, en lien avec les nouveaux besoins et usages de déplacement. Alors que 91% des Français souhaiteraient rapidement pouvoir réduire l'impact écologique de leurs déplacements quotidiens (Source Ipsos 2022), la pratique du covoiturage se développe de plus en plus. Ce mode de déplacement touche aujourd'hui tous les usages (covoiturage du quotidien et de longue distance) et se pratique également sur autoroute. Le Plan Covoiturage récemment reconduit par le Gouvernement pour la deuxième année consécutive va permettre d'accompagner et faciliter cette pratique vertueuse des conducteurs.

La métropole Rouen Normandie, toujours championne de France du covoiturage

La Métropole Rouen Normandie s'est engagée en faveur du covoiturage au travers de plusieurs mesures, notamment le soutien au covoiturage régulier avec le dispositif Covoit'Ici et le soutien au covoiturage occasionnel avec le partenariat BlablaCar Daily (ex Klaxit). Rouen et ses 71 communes étaient cette année encore le territoire de France (hors Île-de-France) qui covoiturerait le plus, avec 33 398 trajets en novembre 2023 devant Montpellier, Nantes, Lyon et leurs agglomérations. Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de Métropole Rouen Normandie, et Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : *« Le covoiturage est une pratique gagnante sur tous les terrains : plus vertueuse pour l'environnement, moins onéreuse, et avec un effet décongestionnant sur le trafic routier. Bien entendu, le covoiturage n'est qu'une solution parmi d'autres. Nous travaillons au quotidien à fournir un éventail complet d'options pour que chaque habitant trouve la solution de mobilité qui lui convient le mieux, selon ses besoins et ses contraintes, sans faire de compromis sur la préservation du climat ! »*